

République Quonolaïse

Koumoro au Point

compabilité

10.3.1989

Doc 1

79:4

15 MARS 1989

KAMERA AU POING
STUDIO PHOTO ET VIDEO-PRODUCTION
21, Avenue du Commerce
B.P. 724 KIGALI - R.C. A 1987
TEL : 7 45 76
COMPTÉ n°: 309/02.08 CBR
NYAGAHINGA-MULISA Joseph

NON ET ADRESSE
DU CLIENT:
MINADER (SERVIC)
KIGALI
FACTURE: 08/89 suivant Bon de commande
n° ~~DEH.189~~.....

DATE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	FORMAT	QUANTITE	MONTANT
------	-------------	---------------	--------	----------	---------

Le 10/3/1989	*Film couleur Tudor	600	135/36	100	60.000 FRW
	*Film noir et blanc	500	135/36	100	50.000 FRW
	* Pile crayon	30	crayon	200	6.000 FRW
	TOTAL A PAYER				116.000 FRW

D.P. 728 du 21-4-89

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de cent seize mille francs rwandais

(116.000 FRW)

RWANDA
Fr. 116.000

BO 89
Pour vérification et approbation de
l'imputation : chargé le 19.02.0103.09
Engagement n°: 005 du 07/03/89
Le Chef du Service des Finances

Commandant KAYIRABA Cyriaque
Officier du Service des Finances
Ministère de la Défense Nationale

Part réception confirmé
Kigali, le 10 MARS 1989

NYAGAHINGA-MULISA Joseph
STUDIO PHOTO ET VIDEO
KIGALI

1987 ERYIMANA Emmanuel

Mulinda

10/13/89



DES FINANCES

Kigali, le **09 MARS 1989**

BON DE COMMANDE N° 004/89

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Budget *19* Article *102.01* Littera *03.09*

FOURNISSEUR *Studio Photo* A LIVRER A *MINADEF*

400 — Imprimerie de l'AR N° 2740/B05

Référence	Quantité	Désignation	Prix Unitaire	Prix total
-	<i>100</i>	<i>Film couleur tudor ou fuji color, format 135/36</i>	<i>600</i>	<i>60.000 FRW</i> ✓
	<i>100</i>	<i>Film noir et blanc 135/36</i>	<i>500</i>	<i>50.000 FRW</i> ✓
	<i>200</i>	<i>Piles crayons</i>	<i>30</i>	<i>6.000 FRW</i> ✓
<i>Nous disons: Cent seize mille</i>			<i>francs rrwandais</i>	

Visa du Service du Budget et du Contrôle

TOTAL

116.000 FRW ✓

Inscrit fiche Mod. 1 Poste n° *005* du *07/03/19 89*

Kigali, le 04/03/19 89
LE COL ROBATIRA L.
 Secrétaire Général
 Le (Sous) Gestionnaire des crédits

Bordereau d'Expédition

N° 16/89

BIGOGWE le 17 Juillet 1989

Expéditeur : GATERA Egede

Destinataire : Camp Militaire de BIGOGWE

Imprifaf

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Poids
Stéarol	2.682	Deux mille six cents quatre-vingt deux stéarol de bois de chauffage.	
		<u>Témoin :</u>	
		1. Adj. RHYAMWA (BUNDA)	
		2. SH NJACIJIHANA	
		3. Spl. TUMUSENGE	

Enlevé par

Camion :

Chauffeur :

Reçu les marchandises en bon état.

Le Receveur :
longe dans BIGOGWE
Le Destinataire : C.

SEE KUMBERE L.

✓ Monsieur GATERA Egide
B.P. 1576 KIGALI

Objet : Fourniture du bois
de chauffage aux
Services Publics
durant l'année 1989

Monsieur,

Suite à votre offre de prix du 1er décembre 1988 relative à l'objet en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que vous êtes déclaré attributaire du marché ayant trait à la fourniture de 24.846 Stères de bois de chauffage destinés à l'entretien des services publics durant l'année 1989 au prix total de VINGT MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-DIX - NEUF MILLE CENT QUATRE-VINGT-CINQ (20.279.195) Francs Rwandais soit aux prix unitaires indiqués ci-dessous rendus destination.

Service à ravitailler	Quantité annuelle	Prix Unitaire
Camp BIGOGWE	6.502 stères	980 FR ^w /Stère
Camp GISENYI	945 "	1.000 " "
Camp KIGALI	8.768 "	740 " "
Camp RUHENGARI	2.782 "	765 " "
E S M	5.152 "	740 " "
Gpt. RUHENGARI	697 "	765 " "

Les livraisons de ces quantités sont à effectuer aux dates à convenir avec les services consommateurs intéressés.

Conformément aux stipulations de l'article 9 du Cahier Spécial des Charges n° 3232/Bud.07.09/MP.539 du 23 novembre 1988, vous êtes tenu de garantir la bonne qualité et l'absence de toute altération visible ou cachée du bois à fournir au moment de sa réception par une commission de réception désignée à cet effet par les représentants compétents des services consommateurs concernés.

Il est à noter que la seule échéance des délais de livraison convenus vaut mise en demeure. En cas d'inexécution du présent marché suivant les spécifications du Cahier Spécial des Charges précité, l'Administration pourra, sans préjudice de réclamation de dommages et intérêts, se prévaloir de la résiliation du marché et s'approvisionner auprès d'autres fournisseurs. Dans ces conditions, tout supplément de coût sera imputé à votre charge.

.../...

Il est porté à votre bonne attention que vous n'êtes pas autorisé à livrer des quantités supplémentaires sans être préalablement en possession de bons de commande visés par l'Inspection Générale des Finances.

Le payement se fera sur présentation d'une facture en cinq exemplaires à remettre au Gestionnaire des Crédits du Service destinataire de la marchandise faisant objet de la facturation.

Cette facturation devra porter de manière apparente la mention "Marché n° 211/Bud.07.09/MP.620 du 5. janvier. 1989." et sera signée par vous sous la formule suivante : "Certifié Sincère et Véritable et Arrêtée à la Somme de Francs Rwandais" (montant en toutes lettres).

La quantité inscrite sur le bon de commande ou sur la lettre de commande auquel ladite facture se rapporte est nécessaire. De plus, la même facture sera obligatoirement accompagnée de différents bordereaux d'expédition indiquant clairement les quantités facturées. Ces bordereaux d'expédition devront porter la signature des membres de la commission de réception susdite.

En cas de différend entre les parties contractantes, les documents régissant ce marché-ci seront considérés dans l'ordre décroissant de prépondérance ci-après :

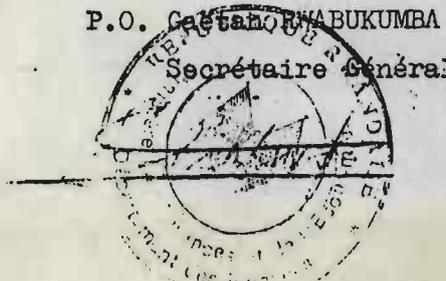
- 1° la présente lettre de commande ;
- 2° le Cahier Spécial des Charges n°3232/Bud.07.09/MP.539 du 23 novembre 1988 ;
- 3° votre offre du 1er décembre 1988 ;
- 4° le Cahier Général des Charges encore en vigueur sur les marchés publics.

Le Ministre des Finances
et de l'Economie
Vincent RUHAMANYA

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale
KIGALI
- Monsieur le Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale
KIGALI
- Monsieur le Président du Conseil des Adjudications
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général de l'Inspection Générale des Finances
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général du Budget
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général des Impôts
KIGALI
- Monsieur le Chef du Bureau "Appro-Gestion" au Ministère de la Défense Nationale
KIGALI

P.O. ~~Castano~~ BUKUMBA
Secrétaire Général



4260/20 30 = 127850

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 722/89

Nparoma le 6/8 1989

Expéditeur : Kapeya Emmanuel

Destinataire : prison Nparoma

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Ipu y'imyumbati	230g
		Ibira Ibilhumbi ibira no mapanata tu ni kenda.	
		230g tp	
		ABagabo	
	1	umubyeyi k' chaval	
	2	NAEMCEXE Autoime	
	3	USEMOURUKYI	Useme

Enlevé par 133 78.35

Camion :
Chauffeur : Kapeya
[Signature]

Reçu les marchandises en bon état

Le Destinataire
[Signature]
[Stamp: BUREAU DE REPARATION DE KANDAISE]

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 209/89

Nparoma le 27 27 19 89

Expéditeur : Kapepeya Emmanuel

Destinataire : prison Nparoma

Implico 526-88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Ihu y'imyumbati	1957kg
		Ibiko Ipihumbi	
		mapaho Cyenda na	
		mihomugulto na na kimu	
		1957kg	
		ABapabo	
	2/	Uwubyeze izi Chantel	
	2/	MADEMOISELLE Antoine	
	3/	USURU MURINYI Clotilde	

Enlevé par
Camion : BB 78.35

Chauffeur : Kapepeya
[Signature]

Reçu les marchandises
en bon état
Le Destinataire

[Stamp: BUNYANGU...]
[Signature]

2777/10 à 148 =

BORDEREAU D'EXPEDITION 470-996

N° 17789

Mibuye le 22/5/1989

Expéditeur : Kapeya Emmanuel

Destinataire : Prison Mibuye

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Snyama Maponstantu no sine.	604 kg
		60 kg	
		A Bagabo.	
	1	Mutaushema	
	2	Bajyagaha	
	3	Iwibamba	

Enlevé par

Camion : BB 78-35
Chauffeur : Kapeya Emmanuel

Reçu les marchandises

en bon état

MINISTRE DE LA JUSTICE

PRISON DE MIBUYE

Dir. Proc. Mibuye

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 102/89

Kibuye. le 19/04 1989

Expéditeur : Kapeya Emmanuel

Destinataire : Primon Kibuye

Implice 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Viande fraîche	527 kgs
		Cinq cent vingt Fibres (527 kgs)	Sept
		Temoins	
		1) Mubanshema	BB
		2) Bafyagaha	BB
		3) Kalyambere	BB

Enlevé par

Camion :

Chauffeur :

BB 18.35
Kapeya
Emmanuel



Reçu les marchandises

en bon état

Destinataire

Kapeya Emmanuel
Prison Kibuye
MUN

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 715/89

Gisenyi le 22/ 6/ 19 89

Expéditeur : Kapeyo Emmanuel

Destinataire : Prison Gisenyi

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Sonyama	595
		Joris Hopanotamu na misingu tenda na bitabu	
		595 kg	
		ABagabo	
	2	NYIRAKANYANA d'orthie	
	2	BISIZI HANZE P. C. ...	
	3	KIMUKUBILI Seraphin ...	

Enlevé par

Camion : BB 78-35

Chauffeur : Kapeyo Emmanuel

Reçu les marchandises

en bon état
Le Destinataire
Kapeyo Emmanuel
MINISTRE DE LA PRISON
GISENYI

1057 a

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 174189

Byumba le 7/6/1989

Expéditeur : Karepeye Emmanuel

Destinataire : Pridon Byumba

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Sayama	485
		Hapana ne gize ngui muni ne bitank	
		485 kg	
		ABapabo	
	2	NIANEZA Edouard	
	2	UWIMANA	
	3	KAREBYA	

Enlevé par BB 18-35

Camion :
Chauffeur : Karepeye

Reçu les marchandises

en bon état

Le Destinataire

Prison Byumba
30 Prison de point
Prison Byumba

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 772/89

Byumba le 30/07 1989

Expéditeur : Kapeya Emmanuel

Destinataire : prison Byumba Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Imyama	566kg
		Ibiko Ngonzamu	
		miranquitandatu	
		na bitandatu	
		566kg	
		<u>ABagabo</u>	
	1/	Sendama Imyama	
	2/	Nzozoro Imyama	
	3/	Kabanda Imyama	

Enlevé par

Camion : BBT 8.35

Chauffeur : Kapeya

[Signature]

Reçu les marchandises

en bon état

Le Destinataire

[Circular Stamp: REPUBLIQUE RWANDAISE, PRISON BYUMBA]
[Signature]

469 kg à 758 = 74002

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 773/89

Ririmu le 27 6/ 19 89

Expéditeur : Kapeya Emmanuel

Destinataire : Prisoiri Ririmu

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Sanyama	46g kg
		Mapanone misonqui	
		tandatu miterda	
		46g	
		A Bagabo	
	1/	UNIZOYE Prudence	
	2/	BARANGIRANA Noël	
	3/	NTESITITA Alfred	

Enlevé par
 Camion : B13 18.35
 Chauffeur : Kapeya
 [Signature]

Reçu les marchandises
 en bon état



239 à 969 = 40391

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 105789

C.R.P. Gisovu le 22/5/1989

Expéditeur : Kapeya Emmanuel

Destinataire : C.R.P. Gisovu

Implice 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Imyama.	239kg
		Ibiriwapanabini na mihosquito tu. ni kenda	
		239kg	
		ABapobo	
		2 FUNDI FIACILE	
		2/ RUKANTWALI theiere	
		3/ NTATU HANGA Bena	

Enlevé par : B.B. 18-35

Camion :
Chauffeur : Kapeya Emmanuel

Reçu des marchandises

en bon état

Destinataire

Le 22/5/89

C.R.P. Gisovu

16614p à 146 = 242506

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 108789

Gikomoro le 29/8/1988

Expéditeur : Kapeya Emmanuel

Destinataire : prison Gikomoro

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Janyama.	365
		Ibino mapanata tu.	
		mi rompo itounda tu.	
		no bitamu.	
		365 kg	
		A Bapa bo	
	2/	Mugajaji	
	2/	Mutabaruta	
	2/	Sebapanj Pierre	

Enlevé par

Camion : B13-18-35

Chauffeur : Kapeya

[Signature]

Reçu les marchandises

en bon état

Le Destinataire

Kabimana Amet

[Signature]

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 778/89

Butau le 19/6/1989

Expéditeur : Kasepeya Emmanuel

Destinataire : Prison Butau

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Snyano	407
		Shino Japonaise	
		no bi hindui	
		407kg	
		ABapabo	
	1	Schise Halcimona	
	2	Hatepeka	
	3	U Salimana	

Enlevé par BB18-35

Reçu les marchandises

Camion : Kasepeya

en bon état

Chauffeur : Emmanuel

Le Destinataire

[Signature]

SWANDAISE
 REU...
 PRISON
[Signature]
 Duzumini

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 10789

Butare le 29/07/1989

Expéditeur : Karegeya Emmanuel

Destinataire : Prison Butare

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Snyama	482 kg
		Ibire mapanone miwaphinane b'ibi	
		482 kg	
		A Bapoto	
	1/	Schire - Halerimana	
	2/	Hatepeka Ilue	
	3/	Ngirabaturare E ugirab	

Enlevé par
Camion : BB 78.35

Chauffeur : Karegeya Emmanuel

Reçu les marchandises
en bon état

Le Destinataire
ACABANDE



BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 706/89

Nyanza le 29/5/ 1989

Expéditeur : Ko upera Emmanuel

Destinataire : Prison Nyanza

Impico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		<u>Imyama</u>	
		<u>5 bito / Haganane</u>	<u>407 kg</u>
		<u>na bitindus</u>	
		<u>4107 kg</u>	
		<u>A Bagabo</u>	
	<u>2</u>	<u>Munyemanga Paul</u>	
	<u>2</u>	<u>KOMEZA Halseine</u>	
	<u>3</u>	<u>Habankuruye Jérôme</u>	

Enlevé par

Camion : BB19-35

Chauffeur : Ko upera

[Signature]



1300 kg à 18 = 23400

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 104189

Kaba le 19/57 19 89

Expéditeur : Karere Emmanuel

Destinataire : Prison Kaba

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Iboga amoshu	120kg
		Ibira Ijane na makumyabiri	
		120kg	
		A Bapabo	
	1	MURAMUKIRO	
	2	MURAMUKIRO	
	3	MURAMUKIRO	

Enlevé par
Camion : BB 18.35

Chauffeur : Karere Emmanuel

Reçues marchandises
en bon état
Le Destinataire

REPUBLIC RWANDAISE
SERVICE DES DOUANES ET D'IMPOTS
Kigali

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 103/89

Kakabaya le 24/4/1989

Expéditeur : Kapeya Emmanuel

Destinataire : Prison Kakabaya

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Imboga amashu	472 Kg
		Ibira maza maza na Cumimabira	
		472 Kg	
		MURAHITA	5M
		CUMILITA	5m
		BAZILUWITA	5m

Enlevé par

Camion : 13/5/89 35

Chauffeur : Kapeya

Reçu les marchandises

en bon état

Le Destinataire

Imprisonné Kapeya
Nadobu Akumu

BUREAU D'EXPEDITION

N° 720/89

Kabaya le 20/01/1989

Expéditeur : Karepeya Emmanuel

Destinataire : prison Kabaya Implice 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		3 mboga amesha	768 kg
		3 bira Tapago indui	
		amis mpwita ndatu	
		munamwani	
		ABapabo	
	2	MUKANYUNGO Floride	Mukanyun
	9	MUBULIMA Pierre Celestin	
	3	NYIRAMUGWERA Annonces	

Enlevé par
Camion : BB 18.35
Chauffeur : Karepeya
[Signature]

Reçu les marchandises
en bon état
Le Destinataire
[Signature]
KABAYA

4100 kg à 15 = 67500

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 127/89

Butare le 19/6/1989

Expéditeur : Kaspeya Emmanuel

Destinataire : Prison Butare

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Samboga amoshu	1727
		Zibire ipihumbi	
		mapa narindui natu	
		mya biri narinune	
		7727 kg	
		A Bagabo	
		NSABIMANA P. Claver	1727
		Itatopaka Lunocant	1727
		Ikurungiza Bonaventur	1727

Enlevé par
 Camion : BB 18-35
 Chauffeur : Kaspeya Emmanuel

Reçu Yes marchandises
 en bon état
 Le Destinataire
 (Signature)
 (Stamp: RECEU...)

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 117/89

Butare le 13/6/1989

Expéditeur : Kaupera Emmanuel

Destinataire : Prison Butare

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		<p><u>Imbopa Atashu</u> <u>Shio Ipihumbi</u> <u>na mpamashu na</u> <u>mpimurundi na kimwe</u></p>	<p><u>1277 kg</u></p>
		<p><u>1277 kg</u></p>	
		<p><u>ABapabo</u> <u>1 Shio Bayelimana</u> <u>21 Akurukomeye</u> <u>21 Ukikabuzi</u></p>	<p><u>P</u> <u>[Signature]</u> <u>[Signature]</u></p>

Enlevé par BB 78.35

Camion : Kaupera

Chauffeur : [Signature]

Reçu les marchandises
 en bon etat
 Le Destinataire
[Signature]
[Signature]



Prison

BORDEREAU D'EXPEDITION

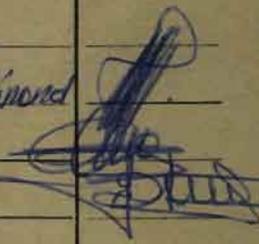
N° 100/89

Butare. le 7/3/ 1989

Expéditeur : Kangya Emmanuel

Destinataire : Prison Butare.

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Samboga amashu Ibire ipihumbi na mapanetama nimumbani 1508kg ABaporabo	1508kg
	1/	SEHIRE-HARELIMANA Edmond	
	2/	Ahouhooneye	
	3/	Nahazizimana	

Enlevé par

Camion : BB 78.35

Chauffeur : Kangya Emmanuel

Reçu les marchandises

en bon état

Le Destinataire



14794 à 20 = 29580

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 11089

Kibuye le 22/5/1989

Expéditeur : Karegeya Emmanuel

Destinataire : Purobon Kibuye

Implice 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Somboko amushu	834 kgs
		Magano inani na milongo itatu na bine	
		Magabo:	
	1	shukuru hema	110
	2	Bajyagaha	110
	3	Amibambe	110

Enlevé par

Camion : 1313 18-35

Chauffeur : Karegeya

[Signature]

Reçu les marchandises

en bon état

Destinataire

REPUBLIC RWANDAIE

[Signature]
[Signature]

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 107/89

Kibuye le 19/04 19 89

Expéditeur : Kareya Emmanuel

Destinataire : Prison Kibuye

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Imboga amashu	645 kgs
		magana atandetu na	
		milonyo ine na bitanu	
		(645 kgs)	
		Akagabo	
	1	ibukaushema	
	2	Bajagaha	
	3	Halujambere	

Enlevé par

Camion : BB 18-35

Chauffeur : Kareya Emmanuel

Reçu les marchandises

en bon état

Le Destinataire

[Handwritten signature and stamp]
 Prison Kibuye

501 kg à 14 = 7014 F

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 716/89

Nyanza le 22/01/1989

Expéditeur : Kasepeya Emmanuel

Destinataire : Prison - Nyanza

Implico 526 88

Marque	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Imboga Akashu	501 kg
		Shiro Hapanatamu.	
		no kimwe.	
		501 kg	
		ABopabo	
	1/	Munyessanga Paul	
	2/	Sikubwazo Anastase	
	3/	Mwamburaye Jerome	

Enlevé par

Camion : BB18.35

Chauffeur : Kasepeya Emmanuel



K O P U B U R W A

ATELIER DE MENUISERIE

06 JUN 1989

B.P. 1448 KIGALI

C/o Compte B.K. 10623 DE

MUSILIKARE Emmanuel

Pour réception conforme

Kigali le 12-06-1988

R. LIBANJE Ingénieur
Directeur Gén. I

FACTURE N° 26/88.

Le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie Services des Bâtiment Civils, doit à l'Atelier de Menuiserie KOPUBURWA la somme de : DEUX CENT TREIZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS (213.360 F) Pour ce qui suit :
Référence : Bon de Comande N° 1015/B/88 du 17/10/88. Bord. N° 332/88.

!	DESIGNATION	!	U.	!	Q.	!	P.U.	!	P.T.
!	10.1. Fourniture de portes interieures en	!		!		!		!	
!	en bois	!	PC	!	3	!	12.000	!	36.000
!	10.2. Fourniture de Placard decuisine	!		!		!		!	
!	L:2,17m, H: 2,50m, avec cadre,	!		!		!		!	
!	rayonnages, serrures et portes	!	m ²	!	5,43	!	12.000	!	65.160
!	10.3. Fourniture de Portes isoplanes	!	PC	!	2	!	12.000	!	24.000
!	10.4. Fourniture de placard de 1,50m de	!		!		!		!	
!	L. et 2,10m de H. avec porte	!		!		!		!	
!	isoplane	!	m ²	!	3,15	!	12.000	!	37.800
!	10.5. Fourniture de Placard de 2m de L.	!		!		!		!	
!	et 2,10m de H.	!	m ²	!	4,20	!	12.000	!	50.400
!		!		!		!		!	
!	T O T A L	!		!		!		!	213.360

OP 1314 du 17-8-89

Certifié Sincère et Véritable et arrête à la somme de : DEUX CENT TREIZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS (213.360 F)

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 19.11.80.202.1576 ...

Inscrit sous poste 93.... du 28/3/89

Kigali, le 24 MAI 1989

Le gestionnaire des crédits

Ndahayo Ngobe Patrice

Patrice Ndahayo Ngobe
Kaliwanta

Fait à Kigali, le 07/12/1988

POUR KOPUBURWA

C/o Responsable de l'Atelier

MUSILIKARE Emmanuel

OP 1314 du 17-8-89

K O P U B U R W A
 ATELIER DE MENUISERIE
 B.P. 1448 KIGALI
 C/o Compte B.K. 10623 DE
MUSILIKARE Emmanuel

Pour réception conforme
 Kigali, le _____

F A C T U R E N° 26/88.

Le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie Service
 des Bâtiment Civils, doit à l'Atelier de Menuiserie KOPUBURWA
 LA somme de : DEUX CENT TREIZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE FRANCS
 RWANDAIS (213.360 R) Pour ce qui suit :
 Référence : Bon de Comande N° 1015/B/88 du 17/10/88. Bord. N° 332/88.

DESIGNATION	U.	Q.	P.U.	P.T.
10.1. Fourniture de portes interieures en bois	PC	3	12.000	36.000
10.2. Fourniture de Placard decuisine L:2,17m, H: 2,50m, avec cadre, rayonnages, serrures et portes	m ²	5,43	12.000	65.160
10.3. Fourniture de Portes isoplanes	PC	2	12.000	24.000
10.4. Fourniture de placard de 1,50m de L. et 2,10m de H. avec porte isoplane	m ²	3,15	12.000	37.800
10.5. Fourniture de Placard de 2m de L. et 2,10m de H.	m ²	4,20	12.000	50.400
T O T A L				213.360R

Certifié Sincère et Véritable et arrêté à la somme de : DEUX CENT TRE-
 IZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS (213.360 R)

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du 17/11/88 2021/006

Inscrit sous poste 93... du 28/3/89

Kigali, le 24 MAI 1989

Le gestionnaire des crédits,
Ndabayi Nyabe Patrice
 par *[Signature]*
 Kigali

Fait à Kigali, le 07/12/1988

POUR KOPUBURWA

C/o Responsable de l'Atelier

MUSILIKARE Emmanuel

ATELIER DE MENUISERIE
 B.P. 1448 KIGALI
 C/o Compte B.K. 10623 DE
MUSILIKARE Emmanuel

FACTURE N° 26/88.

Le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie Service des Bâtiment Civils, doit à l'Atelier de Menuiserie KOPUBURWA LA somme de : DEUX CENT TREIZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS (213.360 R) Pour ce qui suit :
 Référence : Bon de Comande N° 1015/B/88 du 17/10/88. Bord. N° 332/88.

DESIGNATION	U.	Q.	P.U.	P.T.
10.1. Fourniture de portes interieures en bois	PC	3	12.000	36.000
10.2. Fourniture de Placard decuisine L:2,17m, H: 2,50m, avec cadre, rayonnages, serrures et portes	m ²	5,43	12.000	65.160
10.3. Fourniture de Portes isoplanes	PC	2	12.000	24.000
10.4. Fourniture de placard de 1,50m de L. et 2,10m de H. avec porte isoplane	m ²	3,15	12.000	37.800
10.5. Fourniture de Placard de 2m de L. et 2,10m de H.	m ²	4,20	12.000	50.400
TOTAL				1213.360R

Certifié Sincère et Véritable et arrêté à la somme de : DEUX CENT TREIZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS (213.360 R)

Vu pour vérification, approbation, imputation à charge du ...

Inscrit sous poste ... du ...
 Kigali, le 24 MAI 1988

Le gestionnaire des crédits
Ndahayo Ngabe Patrice
Kabwita

Fait à Kigali, le 07/12/1988
 POUR KOPUBURWA
 C/o Responsable de l'Atelier
 MUSILIKARE Emmanuel

Service BC

Budget 50d

Article 191122021

Littera 06

FOURNISSEUR KOPUBURWA

DES FINANCES

LIVRER

M. IYITCAPE

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

Kigali, le

23/01/1989

Quantité	Désignation	Prix Unitaire	Prix total
	<u>Réfection de la Maison off. Directeur MFIZI</u>		
<u>3 pc</u>	<u>porte intérieure en bois</u>	<u>12000F</u>	<u>36.000F</u>
<u>5,43m²</u>	<u>placard de cuisine</u>		
	<u>l = 2,12, h = 2,50 avec</u>		
	<u>cadre, rayonnages, miroirs</u>	<u>12000F</u>	<u>65.160F</u>
	<u>et portes</u>		
<u>2 pc</u>	<u>porte isoplane simple</u>	<u>12.000F</u>	<u>24.000F</u>
<u>3,15m²</u>	<u>placard de 1,50/2,10 avec porte</u>	<u>12.000F</u>	<u>37.800F</u>
	<u>isoplane</u>	<u>12000F</u>	<u>50.400F</u>
<u>4,20m²</u>	<u>placard de 2/2,10</u>		
	TOTAL		<u>213.360F</u>

Nous disons: Deux cent Kigali..... le 17/01..... 1988

Visa du service du budget

treize mille trois cent soixante francs rwandais.

Le (sans) Gestionnaire de Crédits,

et du contrôle.

Inscrit fiche mod. 1 Poste N°

93 du 28/31..... 1989



Note à l'attention de Monsieur le Ministre à la
Présidence de la République

OBJET: Archives coloniales de
l'ancien territoire de
CYANGUGU.

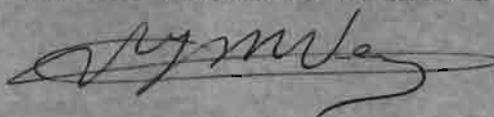
Afin de sauvegarder les archives de la période coloniale, menacées de destruction et de les rendre accessibles à la consultation, le Service de l'Information et des Archives Nationales a déjà récupéré les archives de l'ancienne Résidence du Rwanda, celles des dépôts de Butare et Ruhengeri et une partie de celles de CYANGUGU. Arrivées au dépôt Central des Archives Nationales, ces documents ont été classés et répertoriés afin d'être mis à la disposition des chercheurs.

Comme les archives de l'ancien territoire de CYANGUGU ne sont pas toutes transférées audit dépôt, je voudrais ramener la partie restante à Kigali pour qu'elle soit classée, inventoriée et conservée convenablement. Après le traitement de ces archives, l'inventaire sera envoyé, pour information, à l'administration versante.

Pour faciliter l'accomplissement de cette mission, je voudrais vous demander l'autorisation d'aviser, par téléphone, le Préfet de la Préfecture CYANGUGU de mon passage.

KIGALI, le 19.04.1986

NIYOYITA MUKANGANGA Véréne
Directrice au Service de l'Information
et des Archives Nationales



INVENTAIRE DES DOCUMENTS D'ARCHIVES VERSEES PAR LA PREFECTURE CYANGUGU
AUX ARCHIVES NATIONALES

01. Bulletins administratifs du Congo Belge (1943 - 1945)
02. Bulletins administratifs Congo Belge (1954 - 1955)
03. " " " " (1918 - 1955)
04. " " " " (1943 - 1955)
05. " " " " (1954 - 1956)
06. " " " " (1943 - 1955)
07. Elections législatives 1961
08. Bulletins Administratifs du Congo Belge (1912 - 1924)
09. Bulletins ~~Ext~~ Administratifs du Congo Belge (1917 - 1928)
10. Revues juridiques du Congo Belge (1941 - 1950)
11. Bulletins Administratifs du Congo Belge (1921 - 1954)
12. Bulletins Officiels du Congo Belge (1914 - 1944)
13. Affaires Economiques (1931 - 1958)
14. Bulletins Administratifs du Congo Belge (1943 - 1945)
15. Affaires Economiques (1940 - 1952)
16. Rapport au Roi 1960
17. Bulletins Administratifs du Congo Belge (1945-1956)
- 18a) Elections des Conseillers Communaux (1960 - 1961
18. b) Bulletins d'information 1950 à 1958
- c) Travaux Publics 1934 - 1936
19. Service médical 1950 - 1951
20. Belgique Coloniale et Commerce International (1959 - 1960)
21. Médailles de services
22. Bulletins officiels Rwanda - Urundi (1927 - 1947)
23. " " " " (1929 - 1943)
24. Divers 1935 - 1960
25. Recueils mensuels 1918 - 1923
26. " " 1915 - 1923
27. " " 1911 - 1917
28. Accident de Travail 1933 - 1948
29. " " 1954 - 1959
30. Immigration et Emigration 1957 - 1962
31. Correspondances générales
32. Indésirabilités et Expulsions 1951 - 1956
33. Administration Communale 1960 - 1961
34. Correspondance administratives 1960

35. Correspondances diverses 1926 - 1943
36. Bulletins Administratifs du Congo Belge 1915 - 1924
37. Bulletins Administratifs du Congo Belge 1915 - 1950
38. Divers 1930 - 1948
39. Tourisme 1956 - 1957
40. Titre foncier 1941 - 1958
41. Affaires Economiques et financières 1931 - 1949
42. Dossier judiciaire 1955 - 1960
43. Divers 1935 - 1960
44. Annuel Officiel 1959 XXX V^e Edition
45. Handbock des Openbare Werken 1953
46. Statut des Agents de l'Administration d'Afrique 1956
47. Catalogue illustré Tome I Aspect du Pays - Type indigènes
48. Plan Décennal pour le Développement Economique et Social
du C.B Tome I Edition 1949
49. Plan Décennal pour le Développement Economique et Social du Congo Belge
Tome II Edition 1949
50. Conseil de Tutelle Procès-Verbaux Officiels Deuxième Session I ère
Partie
51. Liste des Chefferies et des Sous Chefferies du Rwanda - Urundi
31 Décembre 1957.
52. Revenu indigène du Rwanda- Urundi Année 1953.

Cyangugu, le 10 - 05 - 1988

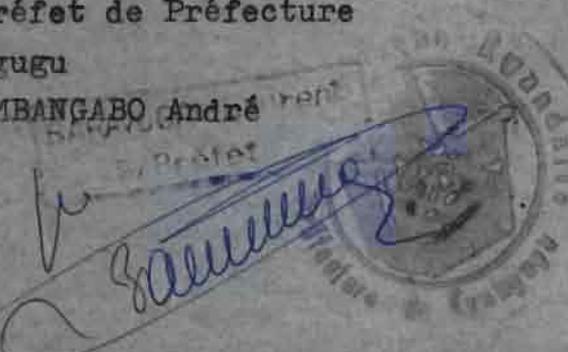
Pour le Visa:

Le Préfet de Préfecture
Cyangugu

KAGIMBANGABO André

NIYOYITA M. Vèrène

Directrice à la Présidence de la
République

INVENTAIRE DES DOCUMENTS D'ARCHIVES VERSEES PAR LA PREFECTURE CYANGUGU
AUX ARCHIVES NATIONALES

01. Bulletins administratifs du Congo Belge (1943 - 1945)
02. Bulletins administratifs Congo Belge (1954 - 1955)
03. " " " " (1918 - 1955)
04. " " " " (1943 - 1955)
05. " " " " (1954 - 1956)
06. " " " " (1943 - 1955)
07. Elections législatives 1961
08. Bulletins Administratifs du Congo Belge (1912 - 1924)
09. Bulletins ~~Etat~~ Administratifs du Congo Belge (1917 - 1928)
10. Revues juridiques du Congo Belge (1941 - 1950)
11. Bulletins Administratifs du Congo Belge (1921 - 1954)
12. Bulletins Officiels du Congo Belge (1914 - 1944)
- X 13. Affaires Economiques (1931 - 1958)
14. Bulletins Administratifs du Congo Belge (1943 - 1945)
15. Affaires Economiques (1940 - 1952)
16. Rapport au Roi 1960
17. Bulletins Administratifs du Congo Belge (1945-1956)
- 18a) Elections des Conseillers Communaux (1960 - 1961)
18. b) Bulletins d'information 1950 - 1958
- c) Travaux Publics 1934 - 1936
19. Service médical 1950 - 1951
20. Belgique Coloniale et Commerce International (1959 - 1960)
21. Médailles de services
22. Bulletins officiels Rwanda - Urundi (1927 - 1947)
23. " " " " (1929 - 1943)
24. Divers 1935 - 1960
25. Recueils mensuels 1918 - 1923
26. " " 1915 - 1923
27. " " 1911 - 1917
28. Accident de Travail 1933 - 1948
29. " " 1954 - 1956
30. Immigration et Emigration 1957 - 1962
31. Correspondances générales
32. Indésirabilités et Expulsions 1951 - 1956
33. Administration Communale 1960 - 1961
34. Correspondance administrative 1960

35. Correspondances diverses 1926 - 1943
36. Bulletins Administratifs du Congo Belge 1915 - 1924
37. Bulletins Administratifs du Congo Belge 1915 - 1950
38. Divers 1930 - 1948
39. Tourisme 1956 - 1957
40. Titre foncier 1941 - 1958
41. Affaires Economiques et financières 1931 - 1949
42. Dossier judiciaire 1955 - 1960
43. Divers 1935 - 1960
44. Annuel Officiel 1959 XXX V^e Edition
45. Handboek des Openbare Werken 1953
46. Statut des Agents de l'Administration d'Afrique 1956
47. Catalogue illustré Tome I Aspect du Pays - Type indigènes
48. Plan Décennal pour le Développement Economique et Social
du C.B Tome I Edition 1949
49. Plan Décennal pour le Développement Economique et Social du Congo Belge
Tome II Edition 1949
50. Conseil de Tutelle Procès-Verbaux Officiels Deuxième Session I ère
Partie
51. Liste des Chefferies et des Sous Chefferies du Rwanda - Urundi
31 Décembre 1957.
52. Revenu indigène du Rwanda- Urundi Année 1953.

Cyangugu, le 10 - 05 - 1988

Pour le Visa:

Le Préfet de Préfecture
Cyangugu

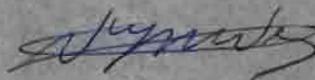
KAGIMBANGABO André

BARAVUGA Laurent

Préfet

NIYOYITA M. Véréne

Directrice à la Présidence de la
République




MUNYESHULI François
Attaché à la Division
Hygiène Publique et
Environnement
C/o MINISAPASO
B.P. 84 KIGALI

Minisapaso

29/10
Kigali, le 24 Septembre 1987

Vu

M. N. N. N. N.

A traiter par	
Date de l'acte	14-10-87
N° Classifiant	20313

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

Objet : Transmission du
rapport de mission.

S/Couvert de Monsieur le Ministre
de la Santé Publique et des Affaires
Sociales
KIGALI

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à
Votre Excellence le rapport de mission que j'ai effectuée à
Nairobi-Kenya du 14 au 18 Septembre 1987.

L'objet de cette mission était de représenter le Rwanda au
séminaire-atelier sur les dangers que présentent les substances
chimiques sur les pays Africains et ramener des conclusions
concrètes pour le Rwanda.

Excellence Monsieur le Président de
la République Rwandaise, permettez-moi de vous informer que ce
séminaire atelier avait été organisé sous le haut patronnage du
Programme des Nations Unies pour l'Environnement et l'Organisa-
tion Mondiale de la Santé, en collaboration de la Ligue Arabe et
du Secrétariat du Marché Commun.

Excellence Monsieur le Président de
la République Rwandaise, il y a aujourd'hui plus d'un million
de substances chimiques déjà connues et plusieurs milliers
d'autres sont découvertes chaque année. Le monde aujourd'hui
est devenu très dépendant des substances chimiques car en le
voulant ou non, on est obligé de dépendre d'elles, soit dans les
industries diverses, en médecine, en cosmétique, et bien ailleurs.

Les substances chimique ainsi que leurs déchets peuvent pré-
senter un danger à la Santé Publique et à l'Environnement
pendant l'emploi, lors d'accident du véhicule de transport, par
les déchets miniers, la pollution lors des décharges non contro-
lées, l'exposition au travail, l'exposition à la maison,

.../...

les incendies industrielles, la pollution atmosphérique, lors de la fuite du produit de son conteneur, les décharges dans les cours d'eau, la pollution des eaux lors des naufrages, et l'exportation dans les pays en développement.

Dans les pays en développement et en Afrique en particulier, où les conséquences sur l'environnement et sur l'économie sont très sérieuses on ne s'était jamais concerté pour envisager des stratégies, étudier les possibilités d'évaluation de l'impact, de prévention et de contrôle. Ce sont quelques unes des raisons qui ont motivé l'organisation de ce séminaire-atelier pour essayer de :

- Revoir et évaluer l'ampleur des dangers que présentent les substances chimiques pour l'Afrique.
- Revoir et évaluer le statut actuel des capacités et potentialités d'affronter ces problèmes
- Exploiter les possibilités de coopération entre pays ou entre régions, en incluant le système des Nations-Unies.
- Identifier les priorités pour l'action immédiate.

Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise, ce séminaire regroupait les experts africains dans le domaine de l'environnement, les représentants des organismes internationaux, ainsi que les observateurs invités de plusieurs pays.

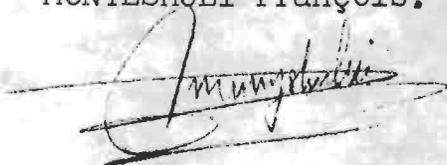
Ce séminaire a été marqué surtout par les exposés du représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé et celui du directeur du Registre International des substances chimiques potentiellement toxiques, les travaux de groupes sur les pesticides, l'hygiène du travail, la sécurité chimique et la pollution de l'environnement. Nous avons aussi eu une présentation sur vidéo intitulée " Les pillules et les pesticides, pour l'exportation seulement" A travers tous ces exposés et les échanges d'information, nous avons compris une fois de plus que les substances chimiques en général et les pesticides en particulier, constituent un sérieux problème pour toute l'Afrique car nous importons les substances chimiques prohibées dans les pays producteurs tout en n'étant pas suffisamment outillés pour contrôler leurs effets nocifs. Ces pesticides sont utilisés dans nos pays dans le contrôle des pestes dans nos plantes et pour ceux nocifs pour notre santé.

Une fois nos récoltes exportées, souvent elles ne sont pas acceptées lorsque celles-ci contiennent des concentrations inadmissibles de pesticides, ce qui est souvent le cas. D'où l'urgence pour les pays Africains d'adopter des stratégies de contrôle d'importation des substances chimiques tout en se conformant au code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides.

Ce séminaire était très important pour le Rwanda parce qu'étant encore au stade d'établissement d'une stratégie nationale pour l'environnement alors que de nouvelles substances chimiques ne cessent de s'introduire, il nous faudrait un outil approprié, lequel ne peut se tirer que des échanges d'expérience avec les pays qui ont eu les expériences pareilles, surtout avec les pays africains avec qui nous partageons un patrimoine et un héritage. Les résultats de ce séminaire pourront nous aider, Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise, à planifier, contrôler l'utilisation des substances chimiques en vue de la sauvegarde de la Santé Publique et de notre environnement; grâce à cette planification, nous serons épargnés des pertes en ressources et les effets néfastes dus à l'ignorance.

Espérant une bonne réception du présent rapport de mission, veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

MUNYESHULI François.



C.P.I. à :

- Monsieur le Secrétaire Général
du M.R.N.D. KIGALI

- Monsieur le Président du C.N.D.
KIGALI

- Monsieur le Ministre (Tous) *Ministre de la Présidence de la R.R.*

RAPPORT DU SEMINAIRE-ATELIER SUR LES DANGERS QUE
PRESENTENT LES SUBSTANCES CHIMIQUES SUR LES PAYS-
AFRICAINS, NAIROBI-KENYA, DU 14-18/9/1987.

A. OUVERTURE

Dans son discours d'ouverture, l'honorable Jeremiah Nyagah, E.G.H.M.P, Ministre de l'Environnement et des ressources naturelles en République du Kenya a rappelé le rôle important que jouent les substances chimiques dans la vie de l'homme et l'environnement. Il a cependant souligné qu'elles contiennent une formule chimique toxique que les profanes ne comprennent pas et a regretté le fait que dans nos pays d'Afrique, la plupart des substances chimiques que nous importons sont interdites sur le marché des pays producteurs. Il a invité les participants du séminaire à chercher les solutions à ce problème, ensemble avec celle de la pollution de l'air, du sol et des eaux, en un mot la pollution de l'environnement. Il a souhaité que les recommandations reflètent les méthodes pratiques pour combattre les risques dus aux substances chimiques.

B. ELECTION DES OFFICIERS.

Les travaux ont poursuivi avec l'élection des officiers.

Ont été élus :-Monsieur Thomas Mpfu, représentant du Zimbabwe, à la présidence du séminaire.

- Monsieur Kabeya Mukenyi et Docteur Soyombo, représentant successivement le Zaïre et le Nigéria, à la Vice-Présidence.
- Monsieur C.Satkunanathan-venu du Sri-Lanka et consultant au Programmes des Nations Unies pour l'Environnement et l'Organisation Mondiale de la Santé, au rapportage du Séminaire.

C- ACTIVITES INTERNATIONALES SUR LA SECURITE CHIMIQUE

Ce sujet a été animé par le Docteur E.Smith, représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé et par Monsieur Jan Huismans, représentant du Programme des Nations Unies pour l'Environnement au Registre International des Substances Chimiques Potentiellement Toxiques.

Parlant du développement du Programme International pour la sécurité chimique par Docteur Smith, il a dit que celui-ci évolua depuis la conférence de stockhohn en Suède en 1972.

Il y eut une peur générale sur les dangers des substances chimiques pour l'humanité et pour l'environnement naturel.

.../...

Cette conférence recommande que les programmes soient guidés par l'Organisation Mondiale de la Santé et entrepris pour prévenir les effets des divers agents de l'environnement.

En 1977, l'Assemblée Mondiale de la Santé demande au Directeur Général d'étudier les stratégies de contrôle et limiter l'impact des substances chimiques sur la santé humaine et l'environnement.

En 1980, un accord fut signé conjointement par le Bureau International du Travail, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et l'Organisation Mondiale de la Santé.

Les objectifs de ce séminaire sont :

- a - Evaluer les risques sur la santé de l'homme par les substances chimiques
- b - Encourager l'emploi et l'amélioration ou la validation des méthodes de laboratoire pour évaluer les risques sur la santé.
- c - Promotionner la coopération internationale concernant les urgences et les accidents dus aux substances chimiques.
- d - Promotionner la coopération technique, l'instruction du personnel et la recherche pour améliorer les bases scientifiques d'évaluation du risque sur la santé.

Docteur Smith a aussi rappelé les accidents historiques dramatiques dus aux substances chimiques.

C'est le cas de la maladie de Minamata en 1955 au Japon qui est due au mercure déchargé dans les cours d'eau. Plus de 100 personnes sont empoisonnées par les fruits de mer et au moins 100 sont morts.

Dans la même décennie, la toxicité à la thalidomide, jusqu'alors reconnue d'inoffensive, causa les malformations aux nouveau-nés.

En 1968, toujours au Japon, plus de 1.000 personnes sont malades suite à la contamination de l'huile par les biphényles polychlorés (P.C.B.).

En 1974, un produit qui était utilisé et qu'on croyait inoffensif, le polyvinyle de chlore, a été accusé de cause du cancer. Dans la même année, 23 personnes sont mortes suite à une explosion du cyclohexane à Flixborough au Royaume uni.

En 1976, une intoxication due à la dioxine a été enregistrée à Seveso, Italie, 193 personnes sont blessées et 730 sont évacuées.

En 1978, le propylène est versé lors d'un accident à Los Alfaques en Espagne causant 216 morts; le gaz explosa dans un accident de route et causa 100 morts à Xilatopec au Mexique, et l'anumonia se dégagait de l'usine en Italie.

En 1984, l'isocyanate de méthyle se dégagea de l'usine des pesticides au Bhopal en Inde avec plus de 2.500 morts.

En 1986, un accident nucléaire à Tchenorbyl a causé plus de 25 morts et les radiations atteignent toute l'Europe.

En 1987, à Kotka en Finlande, le déversement du monochlorobenzène dans le port a pollué le fond de la mer.

Docteur Smith a terminé son exposé en soulignant qu'aussi longtemps qu'il n'y a pas de ^{réglementation} rigoureuse pour contrôler l'emploi des substances chimiques, les mêmes catastrophes ou même les plus tragédiques, pourront se produire.

A son tour, Monsieur Jan W. Huisman, Directeur du Registre International des Substances Chimiques Potentiellement Toxiques a rappelé l'importance d'un registre national car c'est à travers lui que se fait un contrôle sûr de l'importation des substances chimiques et ses notifications dans le but d'échanger les informations. Il nous a rappelé qu'il n'existe pas de substance chimique sûre, qu'il y a seulement les moyens sûrs de fabrication, de traitement et d'utilisation. Ceci implique donc une action systématique de toute substance, médicinale, cosmétique, industrielle, minière,...

D- LES TRAVAUX DE GROUPES

Ces discussions ont dégagés quatre points principaux qui devraient faire l'objet des travaux de groupes.

Les travaux de groupe ont révélé :

Groupe I Pesticides.

- * L'importance des pesticides dans le but de fournir la nourriture pour la population croissante et protéger la santé de l'homme et de l'environnement est mise en exergue.
- * Le besoin d'incorporer "l'aménagement des pestes" en incluant le contrôle biologique et environnemental pour réduire la dépendance aux pesticides.
- * Tous les pays n'exécutent pas les recommandations de F.A.O. Code pour la distribution et l'emploi des pesticides.
- * Les pays africains sont importateurs des pesticides et les fournisseurs ne se conforment pas aux recommandations à ce sujet.
- * Il a été noté un grand besoin d'information et d'éducation aux travailleurs et les agriculteurs.
- * L'empoisonnement aux insecticides est fréquent et sévère.

.../...

Groupe II La santé du travail

- * Les conditions de travail ne se conforment pas aux criteria établis par l'O.I.T. convention.
- * Les produits chimiques employés, les travailleurs exposés et les effets sur la santé ne sont pas identifiés ni enregistrés, ce qui rend difficile l'établissement des priorités pour la prévention et le contrôle.
La législation, les limites d'exposition et les inspections ne couvre pas tous les travailleurs à risque.
- * Absence d'évaluation du risque pour les travailleurs.
- * Il y a une faiblesse dans les services chargés de l'hygiène et de la médecine du travail.

Groupe III La sécurité chimique

- * Dans la majorité des pays africains, une approche intégrée à la sécurité chimique et le schéma de la sécurité chimique structuré manque
- * Les capacités de déterminer l'exposition aux substances chimiques et les effets sur la santé de l'homme sont inadéquates.
- * Il y a un manque de prise de conscience générale des effets des substances chimiques sur l'environnement.
- * Il y a absence de laboratoires d'études toxicologiques et écotoxicologiques, ce qui est un obstacle nationale pour l'évaluation des risques. Ce groupe a aussi que le schéma suivant d'instrumentation soit appliqué en vue de la sécurité chimique.
 - 1 - Eviter le recours et l'utilisation abusive des substances chimiques.
 - 2 - Choisir une substance chimique la moins toxique.
 - 3 - Faire un test pour la santé et l'environnement du produit avant sa mise au marché et son emploi.
 - 4 - Déterminer les emplacements des usines, des stocks et les lieux de transports des substances chimiques
 - 5 - Donner une license aux vendeurs et aux utilisateurs
 - 6 - Contrôler les émissions aux dépotoirs et aux lieux de traitement des déchets.
 - 7 - Veuille à ce que le personnel compétent soit en nombre suffisant.

Groupe IV Pollution de l'Environnement

- * Les sources communes de pollution sont les déchets humains animaux agro-industriel, minières, pollutions dues aux fonderies, le plomb, les fluorides et l'arsenic.
- * L'évaluation de la pollution est limitée par le matériel approprié qui n'est pas disponible.

- * L'évaluation de l'impact sur l'environnement n'est pas faite dans le but du développement industriel
- * Les mesures de contrôle de l'environnement ne peuvent pas être appliquées aux industries existantes à cause des contraintes économiques.

Les quatre groupes reconnurent aussi :

- a - Les priorités sont surtout centrées sur l'économie
- b - La présence des lacunes dans la législation
- c - L'absence des moyens efficaces d'exécution appropriés pour l'Afrique
- d - Les déficiences dans la coordination et la coopération nationale et internationale
- e - Absence de relations fortes avec les industries.

E. LES RISQUES DUS AUX SUBSTANCES CHIMIQUES DANS LES PAYS AFRICAINS PAR DOCTEUR C. SATKUNANANTHAN.

Il a d'abord souligné l'exploitation minière du charbon, pétrole, du gaz naturel, de l'aluminium, du chrome, du cuivre, du diamant de l'or, du plomb, du nickel, des phosphates et de l'étain. En Afrique, on fabrique aussi une grande variété de produits industriels et de biens de consommation qui sont les acides, les alcalins et les sels, les engrais, les ciments, les sucres, les papiers, les gaz industriels, les produits plastiques, les caoutchouc, les produits pharmaceutiques, les peintures, les cosmétiques, les textiles, les huiles végétales, les bières ...

En Afrique, les problèmes majeures se retrouvent dans les stratégies relatives à l'hygiène du travail, à la pollution de l'environnement et à l'utilisation des substances chimiques. Le Docteur Satkunanathan a rappelé le code international de conduite pour la distribution, et l'utilisation des pesticides. Ce code a été élaboré par l'Organisation Mondiale de l'alimentation et de l'agriculture en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Organisation Internationale du Travail et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Le Docteur Satkunanathan a invité les pays africains à établir les normes de rejets dans l'environnement pour sauvegarder la santé de celui-ci.

F. RECOMMANDATIONS

A la fin du séminaire-atelier, les participants ont émis une série de recommandations qui sont :

- 1) Les pays, les industries, le commerce et les institutions internationales doivent se conformer au code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides et les instructions doivent être dans une langue accessible par le pays utilisateur.

.../...

- 2) Les pays doivent établir une banque de données sur les substances chimiques.
- 3) La coopération inter-nationale sur la sécurité commune des substances chimiques et d'environnement, y compris les accidents majeurs qui peut affecter les Etats voisins, doit être établie.
- 4) Les lignes directrices de London concernant l'échange des informations des substances chimiques sur le commerce international doit être exécuter en entier.
- 5) Les laboratoires doivent être instaurés
- 6) Les ressources humaines à tout niveau pour assurer le contrôle sur la santé de l'homme doivent être développés
- 7) Le plan d'action établi au Caire pour l'environnement des pays africains doit mettre en considération tous les substances chimiques relevant de l'environnement
- 8) Les organismes internationaux concernés par la santé et l'environnement doivent être plus actifs pour aider les pays africains à mettre sur place la stratégie de contrôle des substances chimiques.
- 9) Il doit y avoir les politiques nationales et les programmes appropriés pour la sécurité chimique avec les mesures renforçant la législation et la mise en application.
- 10) Les services nationales de santé du travail doivent se conformer aux exigences de la couverture d'O.I.T.
- 11) La politique de santé du travail doit contenir les programmes d'action pour développer la législation, les standards, les services, l'instruction et la formation qui permet les actions préventives et de contrôle effectives.
- 12) Dans le développement des services de santé du travail, la priorité doit être menée à la population à haut risque.
- 13) Les pays doivent établir les lignes directrices de décharges les substances chimiques dangereuses.
- 14) Il doit y avoir une concertation et non une fragmentation des pouvoirs chargés du contrôle des substances chimiques.

G ACTIONS CONCRETES POUR LE RWANDA

Les actions concrètes qui doivent être appliquées au Rwanda pour protéger notre pays contre les effets nocifs des substances chimiques sont :

- 1 - Création d'un seul service qui puisse constituer un registre national des substances chimiques. Ce service se chargerait du contrôle d'importation de toute substance contenant les substances chimiques et donner des licences d'importation de celles-ci. Il doit aussi être en relation permanente avec les pays et organismes internationaux pour échanges d'informations
- 2 - Création d'un laboratoire national suffisamment équipé pour analyser les rejets dans l'environnement des déchets chimiques.

.../...

- 3) Création d'une banque de données capable de fournir la documentation désirée dans le cadre des substances chimiques
- 4) Formation du personnel
- 5) Industries doivent suivre des réglementations existantes avant et après leur installation.

L'urgence s'avère très nécessaire de trouver des solutions appropriées aux usines installées sans suivre les normes de l'environnement et la Santé Publique.

Fait à Kigali, le 28/9/1987

MUNYESHULI François

Maître en Santé Publique.



Séminaire-atelier sur les substances chimiques toxiques pour
les pays Africains, Nairobi, du 14 au 18 Septembre 1987.

Horaire d'activités

9h00	14/9/87	15/9/87	16/9/87	17/9/87	18/9/87
9h30	Registration et cérémonies d'ouverture	Les risques d'environnement et la sécurité chimique	Dispositifs sur P.I.S.C.(1) et film sur video (2)	Les lignes directrices de Londres Groupe I (continue) Groupe II (continue)	Evaluation, finalisation des conclusions et des recommandations
10h30 - 11h00	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos
11h00-12h30	Affaires organisationnelles, Election d'Officiers.	Les risques des substances chimiques en Afrique	Groupe 3 et 4	Groupe 1+2+3+4 (continue)	cérémonies de clôture
12h30-14h00	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos
14h00-15h30	Activités internationales concernant la sécurité chimique	Travail de groupe - Pesticides - Hygiène du Travail	Travail de groupe - Sécurité chimique - Hygiène du Travail	Rapport des groupes 1+2+3+4+3+4	Conférence presse
15h30-16h00	Repos	Repos	Repos	Repos	Libre
16h-17h30	Formation des groupes de discussion	Travail de groupe (continue) (1+2)	Travail de groupe (1+2) (continue)	Discussions, conclusions, recommandations	Libre

- (1) : Programme International pour la sécurité chimique
(2) : Le film s'intitule " Les pilules, les pesticides, pour exportation seulement"

LISTE DES PARTICIPANTS

A. Les délégués des différents pays

a - Etaient présents

1. Mr.E.R. Thesiko
Department of Labour
Private Bag 0072
Gaborone, Botswana
2. Mr.R.Abrokwa-Ampadau
Environmental Protection Concil
P.O. Box M326
Accra
Ghana
3. Dr.J.N.Waiyaki
National Environment Secretariat
P.O. Box 67839
Nairobi
Kenya
4. Mr.Smart L. Chokotho
Malawi Bureau of Standards
P.O. Box 946
Blantyre
Malawi
5. Dr.Canisius Sahiri
Professor at Burundi University
B.P. 1550
Bujumbura
Burundi
6. Dr.Asmerone Befekadu
Ministry of Industry
P.O. Box 704
Addis Ababa
Ethiopia
7. Mr.Koffi Firmin
Commission Nationale de
l'Environnement B.P. V 25A
Abidjan
Ivory Coast
8. Mr.Denis Bella
Ministry of Health and Social
Welfare
P.O. Box 9009
Monrovia
Liberia
9. Mr.L.G. Lam Thuon Mine
Agricultural Chemistry Division
Ministry of Agriculture
Fisheries and Natural Resources
Reduit
Mauritius

.../...

10. Dr.A.E. Soyombo
Federal Ministry of Health
Environmental and Occupational
Health Division
8,Harvey Road
Yaba
Lagos
Nigeria
11. Ms Fagamou Sy
Ministere de la Protection de
la Nature
Direction de l'Environnement
104 Rue Carnot
Dakar
Senegal
12. Mr. Ahmed Mahgoub El-Hindi
National Chemical Laboratories
P.O. Box 287
Khartoum
Sudan
13. Mr. Adam Fousseni
Ministere Environment et
Tourisme
Lome
Togo
14. Dr. S.A. Goma
Food and Drugs Control
Ministry of Health
P.O. Box 30205
Lusaka
Zambia
15. Mr. Thomas Mpofu
Director of National Resources
P.O. Box 8070
Causeway
Harare
Zimbabwe
16. Mr. François Munyeshuli
Ministere de la Sante Publique
et des Affaires Sociales
B.P. 84
Kigali
Rwanda
17. Professor Ahmed Maye Abdurahman
Somali National University
P.O. Box 1400
Mogadishu
Somalia
18. Mrs. Lydia A. Mbwele
Government Chemical Laboratories
P.O. Box 164
Dar es Salaam
Tanzania

.../...

19. Mr.K.E. Okello
P.O. Box 2174
Kampala
Uganda
 20. Mr.Kabeya-Mukenyi
Department de l'Environnement
Conservation de la Nature
et Tourisme
B.P. 12368
Kinshasa
Zaire
-

b- Etaient absents

1. Le Représentant de l'Egypte
 2. Le Représentant du Gabon
 3. Le Représentant de la Gambie
-

B. Les Membres du Secrétariat

1. Mr.J.Huismans
International Register for
Potentially Toxic Chemicals
United Nations Environment Programme
Geneva
Switzerland
2. Dr.E.Smith
International Programme on Chemical
Safety
World Health Organization
Geneva
Switzerland
3. Mr. V.Aalto
Sanitary Engineer
World Health Organization
P.O. Box 45335
Nairobi
Kenya
4. Mr. S. Milad
International Register for
Potentially Pexic Chemicals
United Nations Environment Programme
Geneva
Switzerland

C. CO-SPONSORS

1. Mr. Maida Mustapha El Hadi
Deputy Secretary General
League of Arab States
Tunis
Tunisia

.../...

D. LES CONSULTANTS

1. Dr.C.Satkunanathan
4 Unit Place
Colombo 3
Sri Lanka
2. Dr.D.Ogaram
Ministry of Labour
Occupational Health and Hygiene
Section
P.O. Box 4637
Kampala
Uganda
3. Professor J.H. Rantanen
Institute of Occupational Health
Finland
4. Mr.H.N.B. Gopala
Consultant
Environment Management
United Nations Environment Programme
P.O. Box 30552
Nairobi
Kenya

E. LES OBSERVATEURS

Mr. J.J. Ondieki
Pest Control Products Board
P.O. Box 14733
Nairobi
Kenya

Professor Wangari Mathai
The Green Belt Movement
P.O. Box 67545
Nairobi
Kenya

Mr. Jimohomo-Fadaka
African NGO's Environment
Network (ANEN)
P.O. Box 53844
Nairobi
Kenya

Mr.Simon Muchiru
Environment Liaison Centre
P.O. Box 72461
Nairobi
Kenya

Mr.Issa Beye
Environment Liaison Centre
P.O. Box 72461
Nairobi
Kenya

.../...

Mr. B.K. Mwangi
National Environment Secretariat
P.O. Box 67839
Nairobi
Kenya

Mr. Makokha
Ministry of Commerce and Industry
P.O. Box 30430
Nairobi
Kenya

Mr. John M. Nyamu
Ministry of Health
P.O. Box 30016
Nairobi
Kenya

Mrs. L.A. Mutai
Pest Control Products Board
P.O. Box 14733
Nairobi
Kenya

Mr. Kiai
Ministry of Water Development
P.O. Box 49720
Nairobi
Kenya

Mrs. Prabha Bhardwaj
African NGO's Environment Network (ANEN)
P.O. Box 11927
Nairobi
Kenya

Mr. D.M. Rocco
Representative
Pesticide Chemicals Association of
Kenya
P.O. Box 18228
Nairobi
Kenya

Dr. S.P. Anis
P.O. Box 33041
Nairobi

Mrs. G. Murilla
Government Chemists' Department
P.O. Box 20573
Nairobi
Kenya

Mr. E. Bernet
International Group of National
Pesticide
Manufacturer's Associations (GIFAP)
Belgium

.../...

Mr. Samson N. Okioma
Pan Vegetable Processots Ltd.
P.O. Box 248 - Tel. 20153
Naivasha
Kenya

F. AUTRES AGENCES

1. Mr.G. Sinnatamby
UNCHS (HBITAT)
P.O. Box 30030
Nairobi
Kenya
2. Mr. A.Abdinasser
UNESCO Regional Office for Science
and Technology in Africa
P.O. Box 30592
Nairobi
Kenya
3. Dr.Jhn Ndisi
External Relations and Government
Liaison Officer
UNDP
Nairobi
Kenya
4. Mr. J.N. Onyango
Kenya Mission to UNEP
P.O. Box 41395
Nairobi
Kenya
5. Mr. T. Vedeld
African Development Bank
BPV 1387
Abidjan 01
Cote d'Ivoire
6. Mr.P. Afrika
African Development Bank
P.O. Box 52617
Nairobi
Kenya
7. Mr.Mohamed Raffique Jin
Kenya Ports Authority
P.O. Box 95009
Mombasa
Kenya

GROUPES DE TRAVAIL

A. PESTICIDES

<u>NOM ET PRENOM</u>	<u>PAYS D'ORIGINE</u>	<u>Fonction dans le groupe.</u>
1. Docteur J.Waiyaki	KENYA	Président
2. Mr.L.T.Mine	Iles Maurice	Rapporteur
3. Dr.B.Waiyaki	Kenya (PNUE)	Facilitateur
4. C.Satkunanthan	Kenya (PNUE)	Facilitateur
5. Dr.C.Sahiri	Burundi	Membre
6. Mr.R.Abrokwa-Ampadu	Ghana	Membre
7. Mr.Koffi K.Férmin	Côte d'Ivoire	Membre
8. Mr.S.L. Chokotho	Malawi	Membre
9. Mr.Ahmed Maye	Somalie	Membre
10. Mme Lydia A.Mbwele	Tanzanie	"
11. Adam Fousseni	Togo	"
12. Mr.K.E. Okelo	Uganda	"
13. Mr.S.Goma	Zambie	"
14. Mlle Fagamou Sy	Sénégal	"

B. SANTE DU TRAVAIL

1. Mr.F.MUNYESHULI, MPH	Rwanda	Président
2. Dr.Ogaram	Uganda	Rapporteur
3. Mr.J.H. Rantanen	Finland	Facilitateur
4. Dr.F.Asmeron	Ethiopie	Membre
5. Mr.Dennis Bella	Liberia	
6. Dr.E.A. Soyombo	Nigeria	
7. Mr.Kabeya Mukenyi	Zaïre	
8. Mr.T.Mpofu	Zimbabwe	
9. Mr.E.R. Thékiso	Botsswana	

C. LA SECURITE CHIMIQUE

1. Mr.Dennis Bella	Libéria	Président
2. Mr.A.M.El-thindi	Soudan	Rapporteur
3. Dr.E.Smith	O.M.S.	Facilitateur
4. Mr.E.R.Thekiso	Botswana	Membre
5. Mr.S.L. Chokotho	Malawi	Membre
6. Mr.L.T. Mine	Iles Maurices	"
7. Dr.E.A.Soyombo	Nigeria	Membre
8. Mr.A.Maye	Somalie	Membre
9. Mr.A.Fousseni	Togo	Membre
10. Mr.S.Goma	Zambie	Membre
11. Kabeya Mukenyi	Zaïre	Membre
12. Dr.D.Ogaram	Ouganda	Membre

.../...

D. LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

1. Mlle K. Sy	Sénégal	Président
2. Dr.D.Ogaram	Ouganda	Rapporteur
3. Dr.R.Helmer	O.M.S.	Facilitateur
4. Mr.E.R.Thekiso	Botswana	Membre
5. Mr.R.Abikwa - Ampadu	Ghana	Membre
6. Mr.Koffi K.Firmin	Côte d'Ivoire	Membre
7. Mr.F.MUNYESHULI	Rwanda	Membre
8. Mme L.A.Mbwele	Tanzanie	Membre
9. Mr.K.E.OKELO	Uganda	Membre
10. Dr.J.Waikai	Kenya	Membre
11. Mr.T.Mpofu	Botswana	Membre

538

A traiter par APA
Date entrée: 28.2.84
No Classement: 4785/84

Eur. 14.4.84

February 9, 1984

Box 102
Fletcher School
Tufts University
Medford, MA 02155
USA

cl stages

Son Excellence Monsieur le
Ministre de la Fonction Publique et
de la Formation Professionnelle
Kigali

s/c Monsieur le Ministre des Affaires
~~Etrangères de la Coopération~~
Kigali

s/c Monsieur l'Ambassadeur de la
~~République Rwandaise~~
Washington

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que l'institut international de l'éducation à New York offre à tous les bénéficiaires de Humphrey Fellowship Program la possibilité de faire un stage pratique en été 1984, étant entendu que la formation en cours qui a lieu dans les universités Américaines est théorique. Le stage pratique est donc une partie de ma formation dans le cadre de la bourse offerte.

Etant donné que le séjour initialement proposé va jusqu' au 30 Juin. L'I.I.E. demande que vous confirmiez votre accord sur la prolongation de deux mois supplémentaires.

Vous trouverez ci-joint copie de la lettre de L'IIÉ et la brochure de Humphrey Fellows de Fletcher School.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'assurance de ma haute considération.

L. Ngerageze

ccpi: Son Excellence le Président de la République Rwandaise
Kigali ✓



INSTITUTE OF INTERNATIONAL EDUCATION
809 UNITED NATIONS PLAZA, NEW YORK, N.Y. 10017

January 18, 1984

8205

WRITER'S DIRECT DIAL NUMBER IS: (212) 883-

TO: 1983-84 Hubert H. Humphrey Fellows
FROM: R. Michael Haviland, Director
Humphrey Fellowship Program
SUBJECT: Summer Internship Funding

The United States Information Agency has made limited funding available, on an experimental basis, to Hubert H. Humphrey Fellows for internships to be undertaken during the summer of 1984 (June 15 to August 30). The available funds will provide 40-50 man-months of internship activity.

Humphrey Fellows interested in summer internships should make preliminary arrangements and submit the attached forms to the Humphrey Program Office, together with any additional material supporting the funding request. The program will consider requests in amounts not to exceed \$2,000. If the cost of the proposed internship (travel and per diem) exceeds \$2,000, fellows must provide the excess from other sources. Unused portions of the regular \$1,200 professional-development allowance may be applied, if necessary, even though these funds are intended primarily for use during the regular program year. Monthly maintenance payments will end June 30, 1984, regardless of summer internships.

The merits of the internship proposal, the budget, and supporting documentation from the fellow's principal adviser and representatives of the organization where the internship will be undertaken will weigh heavily in the decision-making process. In the event that requests from all fellows submitting proposals exceed the funds available, funding decisions will be made by the Humphrey Program office in coordination with independent advisers.

The attached set includes forms to be completed by fellows submitting summer internship proposals. In addition, fellows must ask their adviser/coordinator and the organization offering the internship to complete the appropriate form and return it directly to IIE. If partial funding or in-kind contributions are being provided by the internship organization, this should be stated. Fellows using personal funds to offset expenses should list the amount they intend to use. The internship proposals should be submitted to the Humphrey Fellowship Program office by March 15, 1984. Fellows will be informed of funding decisions in early April.

Fellows who are granted summer internship funding will be required to secure leave authorization from their employers for any period beyond June 30, 1984. The disbursement of internship funds will depend upon receipt of the extension authorizations by the Humphrey Program office.

Attachments

(212)883-8200 TELEX: ITT-422207, RCA-223363 CABLE: INTERED

**to fundraise a it's really a special immediate
a. I.I.E. A*



William S. BARNES
Henry J. Braker Professor
of Commercial Law
Humphrey-Fletcher
Program Coordinator and
Faculty Advisor



Skye STEPHENSON
Humphrey-Fletcher
Program Administrator



David Fifi SAM
Humphrey-Fletcher
Assistant Program
Administrator



Hellen L. SULLIVAN
Humphrey-Fletcher
Program Secretary

For more information contact:
Humphrey-Fletcher Program
The Fletcher School of Law and
Diplomacy
Tufts University
Medford, Massachusetts 02155
Telephone: 617 628-7010, extension 3369

1983-84 Faculty Advisory Committee to Humphrey Program

- William S. Barnes**
Henry J. Braker Professor of Commercial Law
- Benjamin J. Cohen**
William L. Clayton Professor of International
Economic Relations
- Robert S. Dohner**
Assistant Professor of International Economic
Relations
- Lawrence G. Franko**
Professor of International Business Relations
- H. Field Haviland**
Professor of International Politics
- Robert E. Meagher**
Professor of International Law
- Hewson A. Ryan**
Edward R. Murrow Professor of Public Diplomacy
- Arpad J. von Lazar**
Professor of International Politics
- Robert L. West**
Professor of International Economic Relations

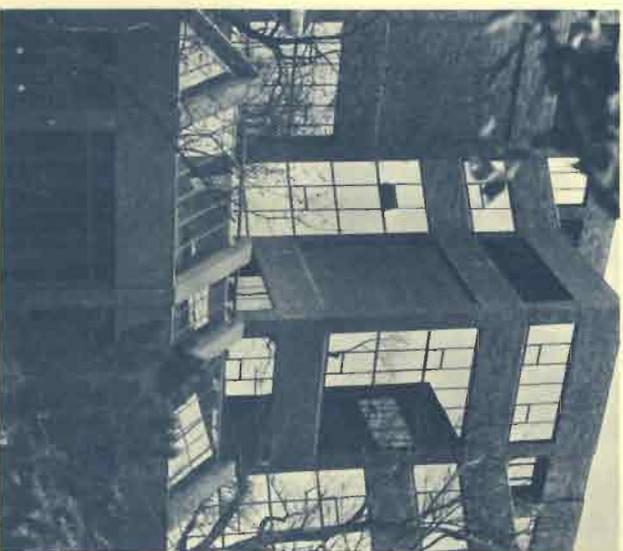
Sponsored by
INTERNATIONAL COMMUNICATION AGENCY
UNITED STATES GOVERNMENT
under the authority of the
MUTUAL EDUCATIONAL AND CULTURAL
EXCHANGE ACT OF 1961
Administered by
Institute of International Education
809 United Nations Plaza, New York, New York



Participants

Humphrey-Fletcher Visiting Fellows Program

in the
Boston Area
1983-84



THE FLETCHER SCHOOL OF
LAW AND DIPLOMACY
TUFTS UNIVERSITY

Administered with the Cooperation of Harvard University

A Unique Program of North-South Educational Exchange

The Humphrey-Fletcher Visiting Fellows Program was inaugurated in 1981 at The Fletcher School of Law and Diplomacy as a direct descendant of the Fulbright-Fletcher program under which some sixty Fellows have come to the Boston area since 1975. Under the auspices of the International Communication Agency of the United States government, the program offers a select group of outstanding mid-career professionals in government, business, education, and other fields from developing countries in Europe, Latin America, Asia, and Africa the opportunity for advanced study and research in the Boston area for one academic year. In continuing a tradition of administration of mid-career professional programs sponsored by the United States government, The Fletcher School is responding to the needs of the Third World. In addition to individual course work, research, and curricular activity, a series of seminars on topics of mutual interest to the participants is held in which Humphrey-Fletcher Fellows have the opportunity to share new perspectives with American colleagues and specialists in their disciplines.

Administration of the Humphrey-Fletcher Fellowship Program

Theodore L. Eliot, Jr.
Dean

Charles N. Shane
Associate Dean

Phyllis Webber
Registrar and International Student Advisor

William S. Barnes

Henry J. Braker *Professor of Commercial Law, Humphrey-Fletcher Program Faculty Advisor and Coordinator*

Hewson A. Ryan

Edward R. Murrow *Professor of Public Diplomacy, Humphrey-Fletcher Program Faculty Advisor*

Skye Stephenson

Humphrey-Fletcher Program Administrator

David Fiifi Sam

Humphrey-Fletcher Assistant Program Administrator



Letteris BACHAROPOULOS
Greece; Foreign Exchange and Deposit Dealer, Foreign Exchange Department, Bank of Greece — Studies in International Business, Banking, and Finance.
Accompanying family: Wife, Helen.



Alfonso ESCOBAR-BARRERA
Colombia; President of Leasing del Estado and Factoring del Estado — Studies in International Economics and Finance.



Talmon De Paula FREITAS
Brazil; Advisor, Ministry of Finance/Coordination for International Affairs — Studies in International Trade and Finance.



Christopher M. GOTANCO
Philippines; Vice President, Union Bank of the Philippines — Studies in International Finance and Development.



Filiz GÜNAL
Turkey; Chief of Staff of Foreign Relations, Turkish Maritime Bank Inc. — Studies in International Economics and Finance.



Leonard NGERAGEZE
Rwanda; Director in the Ministry of Foreign Affairs — Studies in International Economic Cooperation and Development.



Guillermo QUINTERO
Venezuela; Advisor to the Deputy Minister of Energy and Mines — Studies in International Energy Relations and Middle Eastern Affairs.



Suzanne RAZAFINIRINA-RAZAFINDRALANDY
Madagascar; Chief of Africa and Asia Division, Ministry of Foreign Affairs — Studies in Diplomacy and International Relations.

EW 23.3.84

February 9, 1984

Box 102
Fletcher School
Tufts University
Medford, MA 02155
USA

APP

J. Stasz

Son Excellence Monsieur le
Ministre de la Fonction Publique et
de la Formation Professionnelle
Kigali

s/c Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères de la Coopération
Kigali

s/c Monsieur l'Ambassadeur de la
République Rwandaise
Jimmy Washington

A traiter par
Date entrée 24-3-84
No classement 5333/84

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que l'institut international de l'éducation à New York offre à tous les bénéficiaires de Humphrey Fellowship Program la possibilité de faire un stage pratique en été 1984, étant entendu que la formation en cours qui a lieu dans les universités Américaines est théorique. Le stage pratique est donc une partie de ma formation dans le cadre de la bourse offerte.

Etant donné que le séjour initialement proposé va jusqu' au 30 Juin. L'I.I.E. demande que vous confirmiez votre accord sur la prolongation de deux mois supplémentaires.

Vous trouverez ci-joint copie de la lettre de L'IIIE et la brochure de Humphrey Fellows de Fletcher School.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'assurance de ma haute considération.

L. Ngerageze

[Signature]

cc: Son Excellence le Président de la République Rwandaise
Kigali



INSTITUTE OF INTERNATIONAL EDUCATION
809 UNITED NATIONS PLAZA, NEW YORK, N.Y. 10017

January 18, 1984

8205

WRITER'S DIRECT DIAL NUMBER IS: (212) 883-

TO: 1983-84 Hubert H. Humphrey Fellows
FROM: R. Michael Haviland, Director
Humphrey Fellowship Program
SUBJECT: Summer Internship Funding

The United States Information Agency has made limited funding available, on an experimental basis, to Hubert H. Humphrey Fellows for internships to be undertaken during the summer of 1984 (June 15 to August 30). The available funds will provide 40-50 man-months of internship activity.

Humphrey Fellows interested in summer internships should make preliminary arrangements and submit the attached forms to the Humphrey Program Office, together with any additional material supporting the funding request. The program will consider requests in amounts not to exceed \$2,000. If the cost of the proposed internship (travel and per diem) exceeds \$2,000, fellows must provide the excess from other sources. Unused portions of the regular \$1,200 professional-development allowance may be applied, if necessary, even though these funds are intended primarily for use during the regular program year. Monthly maintenance payments will end June 30, 1984, regardless of summer internships.

The merits of the internship proposal, the budget, and supporting documentation from the fellow's principal adviser and representatives of the organization where the internship will be undertaken will weigh heavily in the decision-making process. In the event that requests from all fellows submitting proposals exceed the funds available, funding decisions will be made by the Humphrey Program office in coordination with independent advisers.

The attached set includes ^{*}forms to be completed by fellows submitting summer internship proposals. In addition, fellows must ask their adviser/coordinator and the organization offering the internship to complete the appropriate form and return it directly to IIE. If partial funding or in-kind contributions are being provided by the internship organization, this should be stated. Fellows using personal funds to offset expenses should list the amount they intend to use. The internship proposals should be submitted to the Humphrey Fellowship Program office by March 15, 1984. Fellows will be informed of funding decisions in early April.

Fellows who are granted summer internship funding will be required to secure leave authorization from their employers for any period beyond June 30, 1984. The disbursement of internship funds will depend upon receipt of the extension authorizations by the Humphrey Program office.

Attachments

(212)883-8200 TELEX: ITT-422207, RCA-223363 CABLE: INTERED

* le formulaire a été rempli et expédié immédiatement à l. IIE D



William S. BARNES
Henry J. Braker Professor
of Commercial Law
Humphrey-Fletcher
Program Coordinator and
Faculty Advisor



Skye STEPHENSON
Humphrey-Fletcher
Program Administrator



David Fife SAM
Humphrey-Fletcher
Assistant Program
Administrator



Hellen L. SULLIVAN
Humphrey-Fletcher
Program Secretary

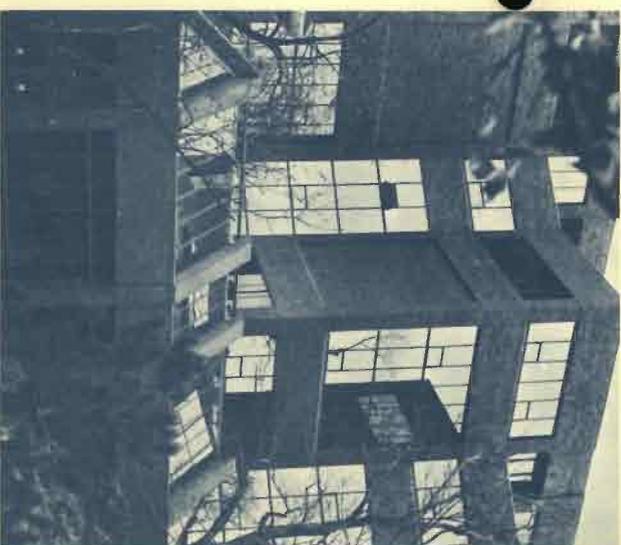
**1983-84 Faculty Advisory Committee to
Humphrey Program**

- William S. Barnes**
Henry J. Braker Professor of Commercial Law
- Benjamin J. Cohen**
William L. Clayton Professor of International
Economic Relations
- Robert S. Dohner**
Assistant Professor of International Economic
Relations
- Lawrence G. Franko**
Professor of International Business Relations
- H. Field Haviland**
Professor of International Politics
- Robert F. Meagher**
Professor of International Law
- Hewson A. Ryan**
Edward R. Murrow Professor of Public Diplomacy
- Arpad J. von Lazar**
Professor of International Politics
- Robert L. West**
Professor of International Economic Relations



Participants

**Humphrey-Fletcher
Visiting Fellows Program
in the
Boston Area
1983-84**



**THE FLETCHER SCHOOL OF
LAW AND DIPLOMACY
TUFTS UNIVERSITY**

Administered with the Cooperation of Harvard University

Sponsored by
**INTERNATIONAL COMMUNICATION AGENCY
UNITED STATES GOVERNMENT**
under the authority of the
**MUTUAL EDUCATIONAL AND CULTURAL
EXCHANGE ACT OF 1961**

Administered by
Institute of International Education
809 United Nations Plaza, New York, New York

For more information contact:
Humphrey-Fletcher Program
The Fletcher School of Law and
Diplomacy
Tufts University
Medford, Massachusetts 02155
Telephone: 617 628-7010, extension 3369

A Unique Program of North-South Educational Exchange

The Humphrey-Fletcher Visiting Fellows Program was inaugurated in 1981 at The Fletcher School of Law and Diplomacy as a direct descendant of the Fulbright-Fletcher program under which some sixty Fellows have come to the Boston area since 1975. Under the auspices of the International Communication Agency of the United States government, the program offers a select group of outstanding mid-career professionals in government, business, education, and other fields from developing countries in Europe, Latin America, Asia, and Africa the opportunity for advanced study and research in the Boston area for one academic year. In continuing a tradition of administration of mid-career professional programs sponsored by the United States government, The Fletcher School is responding to the needs of the Third World. In addition to individual course work, research, and curricular activity, a series of seminars on topics of mutual interest to the participants is held in which Humphrey-Fletcher Fellows have the opportunity to share new perspectives with American colleagues and specialists in their disciplines.

Administration of the Humphrey-Fletcher Fellowship Program

Theodore L. Eliot, Jr.
Dean

Charles N. Shane
Associate Dean

Phyllis Webber
Registrar and International Student Advisor

William S. Barnes
Henry J. Braker Professor of Commercial Law, Humphrey-Fletcher Program Faculty Advisor and Coordinator

Hewson A. Ryan
Eduard R. Murrow Professor of Public Diplomacy, Humphrey-Fletcher Program Faculty Advisor

Skye Stephenson
Humphrey-Fletcher Program Administrator

David Fifti Sam
Humphrey-Fletcher Assistant Program Administrator

Administrators



Lefteris BACHARPOULOS
Greece: Foreign Exchange and Deposit Dealer, Foreign Exchange Department, Bank of Greece — Studies in International Business, Banking, and Finance. *Accompanying family: Wife, Helen.*



Alfonso ESCOBAR-BARRERA
Colombia: President of Leasing del Estado and Factoring del Estado — Studies in International Economics and Finance.



Talmón De Paula FREITAS
Brazil: Advisor, Ministry of Finance/Coordination for International Affairs — Studies in International Trade and Finance.



Christopher M. GOTANCO
Philippines: Vice President, Union Bank of the Philippines — Studies in International Finance and Development.



Filiz GÜNAL
Turkey: Chief of Staff of Foreign Relations, Turkish Maritime Bank Inc. — Studies in International Economics and Finance.



Leonard NGERACEZE
Rwanda: Director in the Ministry of Foreign Affairs — Studies in International Economic Cooperation and Development.



Guillermo QUINTERO
Venezuela: Advisor to the Deputy Minister of Energy and Mines — Studies in International Energy Relations and Middle Eastern Affairs.



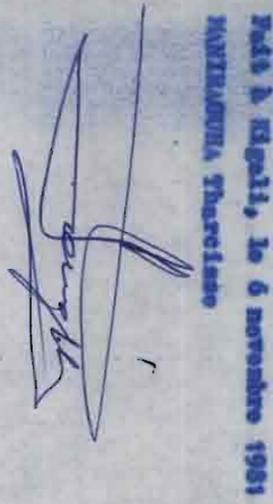
Suzanne RAZAFINIRINA-RAZAFINDRALANDY
Madagascar: Chief of Africa and Asia Division, Ministry of Foreign Affairs — Studies in Diplomacy and International Relations.

Budget Ordinaire 1981 situation nouvelle des engagements au 30 septembre 1981

Libellé	Personnel	Personnel	Voyages de service	Matériel et bureau	Matériel	Date Publi-	Contreparti-	Divers	Total	Crédits I, II et III	p. E/C
01 Prédence	24.963,2868	16.204,1468	66.802,3728	13.106,4428	11.905,667	-	185.000,000	148.139,688	365.842,981	446.487,418	81,93
02 Minador	118.938,0318	634.814,1838	18.717,5228	15.748,1978	261.408,257	-	-	441.360,8908	1.490.907,080	1.607.454,600	92,75
03 Minitor	33.450,2358	10.389,8018	36.337,6898	21.101,3248	-	-	78.000,000	70.162,4308	249.441,479	283.372,293	88,02
04 Minipose	65.679,9418	89.665,9778	13.436,6498	10.169,6148	38.593,884	-	-	53.187,9848	270.734,049	327.084,900	82,77
05 Minigrp	143.415,8278	132.040,3728	36.217,0518	4.238,7288	44.140,821	-	45.000,000	76.586,8088	481.639,607	578.605,400	83,24
06 Minifoye	20.581,7368	6.855,8758	4.710,5548	10.678,3348	-	-	34.000,000	1.541,7118	78.368,430	104.344,800	75,10
07 Minijust	197.122,8278	71.091,3428	26.636,9018	22.358,5638	-	-	-	118.453,2728	435.464,595	661.621,500	65,81
08 Minitrap	23.493,6158	215.312,6408	58.648,0338	78.541,3798	182.473,195	-	31.049,508	135.347,1218	708.065,491	825.033,550	83,82
09 Minipreco	1.838,035,4288	82.606,5338	24.111,6218	107.900,8478	69.104,385	-	139.278,400	59.645,0818	2.340.672,295	2.181.948,000	107,27
10 Minifin	42.884,3478	23.684,5898	16.719,9128	14.578,3048	1.870,275	907.116,240	91.773,215	39.408,1468	1.137.929,048	1.943.753,320	58,54
11 Minona	19.440,0368	6.920,4468	13.685,3238	2.513,5858	4.489,399	-	-	51.047,8708	98.065,699	167.040,800	58,70
12 Hk.joumeporlas	11.022,1328	21.195,0998	8.583,6288	2.663,4388	25.494,031	-	-	14.713,0838	83.651,369	111.228,700	75,30
13 Miniplan	16.110,7828	5.507,0988	8.944,8718	4.635,4228	-	-	41.000,000	2.236,208	78.454,433	90.153,900	87,02
14 Miniganté	227.414,9168	117.125,0858	20.148,2858	4.968,1028	122.278,387	-	26.421,3278	39.651,3468	558.007,448	670.038,500	83,27
15 Minifoo	14.929,1038	11.241,7898	6.314,3158	3.357,2448	2.249,730	-	10.000,000	2.634,3668	50.774,547	65.649,830	77,34
16 Minifoot	138.400,9988	79.940,3308	1.888,0388	75.116,2598	-	-	210.883,619	189.039,6858	851.037,929	780.934,680	108,97
17 Minusofee	61.795,1578	7.776,0388	5.416,1458	4.155,2178	-	-	32.118,565	7.715,1998	128.977,221	170.779,700	75,52
18 Minusupen	2.594,1158	1.081,0408	3.082,3918	1.281,9108	270,495	-	252.529,729	240,3308	261.080,010	316.813,900	82,40
19 C.M.D.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7.314,398	-
Total	2.999.962,4928	1.833.456,2038	925.640,2988	397.105,2728	747.324,326	907.116,240	1.197.056,363	1.361.533,2308	9.669.194,581	11.339.660,209	85,26

Ministère des Finances
 Le Directeur Général de l'Inspection
 Générale des Finances n.1
 MELINKI Nestor

Fait à Kigali, le 6 novembre 1981
 MARIAMUNA Tharcisse



† JEAN-BAPTISTE GAHAMANYI
EVEQUE DE BUTARE

BUTARE, B. P. 69, le 29 nov. 1980.



REPUBLIQUE RWANDAISE
(AFRIQUE CENTRALE)

T-40-3
N-345/80

Madame Daphrose MUNGANYINKA
C/o B.P. II7 BUTARE

A traiter par *Jemene*
Date entrée: *4/12/80*
N° Classement: *88-112 04*

Bien chère Madame,

En possession de la copie de la lettre vous adressée par Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports et relative à votre demande de mutation, le Clocèse accepte volontiers vos services et je suis convaincu que votre concours sera bien bénéfique. Je vous en remercie d'avance.

Je vous demanderais donc de prendre contact avec l'Aumônier diocésain du Mouvement Xavéri, Monsieur l'abbé Fidèle NYAMINANI au sujet des modalités pratiques de votre travail. Que le Seigneur vous bénisse.

Veuillez agréer l'expression de mes souhaits de bonheur et de paix.

+ Jean-Baptiste Gahamanyi
Evêque de Butare.

C.P.I. à:

- Colonel A. NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse et des Sports
KIGALI.
- Comité National Xavéri
KIGALI.
- Monsieur l'Abbé P. NYAMINANI
Aumônier Diocésain Xavéri
BUTARE



Conseil des Administrations

29/1/80

RUBANGURA Védaste
B.P 1162
KIGALI.-

Kigali le 22/04/1980

.../...

A traiter par	<i>MB Eco</i>
Date entrée :	26-4-80
N° Classement :	7074

Son Excellence Monsieur le Ministre
des Finances
K I G A L I.-

Réf. V/L n° 203/MP.05.09
du 5 Avril 1980

Objet Fourniture de l'huile
de palme pour l'entre-
tien des Services Publics
durant les 3 derniers
trimestres de l'année 1980

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception
de votre honnorable lettre de références et objet en marge et marque
mon entier accord sur le contenu de la précitée.

Je vous souhaite bonne réception de la présente
et vous prie de bien vouloir agréer Monsieur le Ministre, l'assurance
de ma très haute considération.



.../...

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre de la Défense
Nationale
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre de la Justice
KIGALI.-
- Monsieur le Chef d'Etat-Major de
l'Armée Rwandaise
KIGALI.-
- Monsieur le Chef d'Etat-Major de
la Gendarmerie Nationale
KIGALI.-
- Monsieur le Président du Conseil des
Adjudications
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur de l'Administration
Pénitentiaire
KIGALI.-
- Monsieur le Chef du Bureau "Appro-Gestion"
au Ministère de la Défense Nationale
KIGALI.-
- Monsieur le G4 de la Gendarmerie
Nationale
KIGALI.-
- Monsieur le Gestionnaire des crédits
au Ministère de la Justice
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur de Prison
.....

3/11/78

rapport - Galanga

A traiter par	
Date entrée	19.7.78
N° Classement	8878/12

Monsieur le Procureur de la
République Rwandaise
K I G A L I

Monsieur le Procureur,

C'est à la suite de la lettre n°ORTM.
01.03.6/765 du 11 courant reçue ce jour, que j'ai l'honneur
de m'adresser à votre haute autorité en vue de vous transmettre
mes explications sur le dossier de la précitée.

Tout d'abord, Monsieur le Procureur,
pour vous permettre une analyse personnelle, je vous transmets
ci-joint le rapport des Commissaires aux comptes, rapport à
la base duquel j'ai été amené à faire recours à la Présidence
de la République, celle-ci étant l'autorité tutelle de l'Office
Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux (O.R.T.P.N.).

A mon sens, comme il ressort du rapport
des commissaires aux comptes, il ne s'agit point ni de détournement
ni de manquant mais plutôt de divers comptes à régulariser
par des débiteurs ou à imputer à charge de l'Hôtel selon le cas.

En fait dans le circuit de l'exploita-
tion, je ne pouvais opérer des malversations étant donné que
l'organigramme de l'Hôtel, tel que dicté par l'O.R.T.P.N., les
services de la comptabilité et de l'économat étaient gérés
indépendamment du Gérant.

Le circuit était simple: les marchandises
en provenance du Magasin Central de l'O.R.T.P.N. ou d'achat
direct par le comptable de l'Hôtel étaient reçues et enregistrées
par le chef de l'économat. Le même chef les sortait pour vente.
Une fois vendues, seul le comptable de l'Hôtel percevait les
recettes et les versait en banque au compte de l'O.R.T.P.N., qui
seul avait droit de retraits.

Ceci est pour dire que pour les comptes
en question il ne s'agit pas de détournement ou autres, mais
bien de ce qui suit :

- I. Les comptes "Direction ou Prélèvement Hôtelier" concernant
mes consommations à l'Hôtel pour les impératifs du service
font objet du compte "Frais de représentation, comme je l'ai
expliqué dans ma lettre du 25 novembre 1977.

.../...

Ce n'est pas aujourd'hui qu'en ce qui me concerne l'O.R.T.P.N. nie ce compte car :

- a) 4 ans durant l'exploitation de mon prédécesseur ce compte était reconnu et doit figurer dans son bilan.
- b) 3 ans durant mon exploitation ce même compte n'a jamais été contesté jusqu'au moment où on ne voulait plus collaborer avec moi.
- c) Sur les documents d'exploitation "Bar", documents tournés à l'O.R.T.P.N., ce compte était prévu.
- d) Ci-annexé je vous transmets, Monsieur le Procureur, un extrait d'organigramme de l'O.R.T.P.N. en général où il est notamment stipulé que le Gérant avait le devoir d'entretenir les clients. A voir les commentaires des commissaires aux comptes il y a eu un mal-entendu sur mes explications. J'ai dit que le compte "Prélevement Hôtelier" ou le compte "Direction" devaient passer sur ce seul compte "Frais de représentation ou avantage en nature".

Quant aux consommations pour mes propres besoins un compte "débiteur" était ouvert à mon nom.

2. Le compte "avance au personnel" a été entièrement débité au personnel.
3. Le compte "des tiers" est également à débiter à ces tiers par les services O.R.T.P.N. étant donné que par le procès verbal de remise et reprise page 3 et 4 l'O.R.T.P.N. possède les documents y relatifs.
4. Quant aux justifications des différences au stock, comme je l'ai dit plus haut et dans ma lettre du 25 novembre 1977, le chef de l'économat étant autonome dans la gestion de stock, il lui revient de s'expliquer comme c'eut été pour le comptable s'il avait des trous dans sa caisse.

Partant de ce qui précède, le montant de 697.960 FRW dont m'accuse l'O.R.T.P.N. est à revoir vu qu'il est à charge de plusieurs postes à savoir compte des débiteurs, frais de représentation et différences de stock à justifier par le magasinier. Certains des clients ont déjà restitué leur dû au compte de l'O.R.T.P.N.

De ma part, l'occasion m'est offerte de déposer ma revendication, revendication déjà faite auprès de l'O.R.T.P.N. pour la régularisation de mon salaire, congés annuels de 90 jours exercices 1976, 1977, 1978 et les heures supplémentaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma haute considération.

- S.E. Monsieur le Président
de la République

K I G A L I

- Monsieur le Ministre des Finances
et de l'Economie

K I G A L I

- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de l'Emploi

K I G A L I

- Monsieur le Président du Conseil
d'Administration de l'ONTPH

K I G A L I

- Monsieur le Commissaire
aux comptes (Tous)

- Monsieur le Directeur
de l'O.R.T.P.N.

K I G A L I

- Comptabilité Centrale ORTPH

K I G A L I

N GAN IZI P. Célestin
B.P. 995 KIGALI

Kigali, le 13 mars 1978.-

0

NGIRIAB / GAKURUKA

Date	15.3.78
No. Classement	3214/78

Monsieur le Directeur de l'Office Rwandais
du Tourisme et des Parcs Nationaux

KIGALI

Monsieur le Directeur,

C'est avec un grand regret que je viens de recevoir avec un retard de trois semaines, le résultat du second Sondage de la gestion de l'Hôtel Kiyovu pendant que j'en assumais la direction, ainsi que les décisions du Conseil d'Administration de l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux, en sa séance du 17 février 1978.-

Le temps qui m'était imparti pour présenter ma justification a donc ainsi passé avant même que je n'ai reçu votre lettre. C'est pourquoi je ne presse de vous livrer mes premières impressions sur le dit Rapport, ne fut ce que pour vous signifier que je n'ai craint d'y répondre, tandis que de plus amples explications vous parviendront ultérieurement.-

Le rapport tel qu'il est établi est loin d'être concluant. En effet il ne porte que sur la consommation de Whisky, Gin et Primus débités dans le Bar Public uniquement, alors qu'il ya d'autres secteurs (Bar Restaurant, Réceptions tant officielles que des privés) dans lesquels ces boissons sont vendues directement sans passer par l'intermédiaire du Bar Public. Cette vente ne peut être justifiée que par le journal de l'Hôtel et des factures ad hoc pour les réceptions et la ventilation ainsi que le journal de l'Hôtel pour le Bar Restaurant. Il faudrait donc pour être complet effectuer le contrôle de ces autres secteurs également.-

-Le montant de I.844.888 FRW prétendument manquant ne pouvait être valablement considéré comme tel qu'après contrôle de tous les Secteurs de Consommation.- En effet si les Contrôleurs affirment qu'il s'agit d'un manquant, que font ils du produit du Bar Restaurant et des réceptions qui ne s'effectuent pas par l'intermédiaire du Bar Public?

-Concernant la somme de I.575.570 FRW que le contrôleur affirme provenir de la vente de marchandises d'une source inconnue, j'aimerais signaler que conformément aux usages autorisés par la Direction de l'ORTPW, je pouvais me ravitailler ailleurs en cas de carence des produits dans le Magasin Central. Ce fut en faisant usage de cette faculté que j'ai acheté les marchandises dont la vente a totalisé ~~les marchandises~~ la somme en question, qui a d'ailleurs été bien encaissée au profit de l'Hôtel et cela le contrôleur lui-même ne le nie pas puisqu'il se contente de noter qu'il faudrait justifier la provenance de ces marchandises.-

./.

Je crois plutôt que si les Contrôleurs avaient été honnêtes ils auraient dû dire que cette somme devrait être considérée comme positive et non dégage déficit.-

-Quant à la somme de 499.050 FRW, elle représente la valeur des caisses qui contenaient la bière (Primus) que je suis accusé injustement d'avoir détourné dans le point a (manquant général). Il suffirait donc de faire le contrôle du Bar Restaurant et des Consommations effectuées en dehors du Bar Public pour se rendre compte que la bière, prétendue détournée ne l'a pas été effectivement et par conséquent les vidanges non plus.-

Comme je l'avais demandé dans ma lettre du 4 novembre 1977 et confirmé par votre lettre N°ORTPN/OI.03.6/1103 du 20 décembre 77, j'ai été à côté des Contrôleurs, mais ces derniers se sont refusé à toute explication à leurs recherches, sous prétexte d'une part qu'il ne m'appartenait pas de leur montrer la procédure à suivre et d'autre part que j'aurais une copie du rapport pour me justifier.-

Par ailleurs, je vous fais remarquer que le contrôle interne du stock de l'Hôtel Kiyovu n'en a pas dégagé de résultats d'une telle ampleur:

- Le contrôle du 28 février et du 13 août 1975 pour la période du 1 juin 1974 au 13 août 1975 effectué par le Vérificateur Kabahisi Sylvestre n'a révélé qu'un manquant de 20.970 FRW, somme imputée à Mme Mukarubayiza Médiatrice, à ce moment là Magasinnière. Voir ma lettre N°ORTPN03/OI.6.2/140.-
- Le contrôle du 24 février 1976 pour la période du 14 août 1975 au 21 janvier 1976 nous a révélé un manquant total de 6.955 FRW imputé au Magasinier Bigilimana Fredalg.-

P Pour la période d'après, le contrôle n'était pas encore fait, à cause de la mutation du personnel et de la carence du personnel qualifié.-

Je reconnais que j'étais Responsable de l'Hôtel, Chef du Personnel, du Service Technique et de l'Administration en général avec des Départements bien précis et des Chefs de Service à la tête de ces derniers nommés par la Direction de l'ORTPN. Vous comprenez bien que chacun est donc responsable de son département et que je ne peux en aucun cas répondre à la place du Chef de Stock, stock dont il m'était d'ailleurs interdit d'avoir une double des clés.

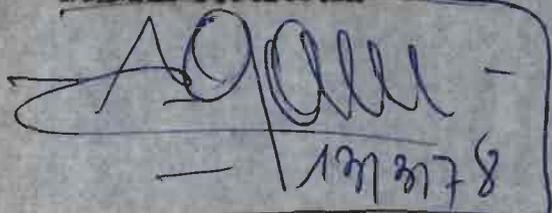
La décision ORTPN/OI.03/OI.06/374 du 31 mai 1974 portant réorganisation Administrative et Financière des Etablissements Hôtels-Bars de l'Office Rwandais du tourisme et des Parcs Nationaux l'explique très clairement.-

Je ne peux que terminer en implorant l'intervention de notre Ministère de Tutelle (Présidence de la République) pour faciliter mon accession aux différents documents pour me permettre de justifier dans tous les détails les accusations portées à mon endroit par votre lettre N°ORTPN/OI.03.2/ du 20 février 1978.-

Copie pour information:

- ✓ -Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie
KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi

NGANIZI P.Célestin


17/2/78

-Monsieur le Président du Conseil d'Administration
de l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux
KIGALI

-Messieurs les Membres du Conseil d'Administration
de l'ORTPN, Tous
KIGALI

-Messieurs les Commissaires aux Comptes, Tous
KIGALI

-Monsieur le Procureur de la République Rwandaise
KIGALI